Incendiaire arrêté à Arleux

Ces jours-ci, des personnes qui se trouvaient dans les champs virent flamber en plein jour deux meules de paille valant 900 francs et appartenant à M. Lebiand, cultivateur à Bugnicourt. En même temps, ils aperçurent un jeune homme qui fuyait dans la direction d'Arleux.

La gendarmerie d'Aubigny-au-Bac, avisée de ces faits, procède à une laborieuse enquête à la suite de laquelle elle procède à l'arrestation d'un gamin de 16 ans et demi, Edouard Thireux, apprenti verrier à Arleux.

Celui-ci, après avoir nié d'abord, a avoué avoir involontairement mis le feu à l'une des meules en allumant une cigarette.

Il a été déféré au Parquet.

Les éclipses en 1913

1913 fut marquée par une éclipse lumeuse, l'éclipse totale de soleil qui, en avril, fut pour la population parisienne la plus intéressante des attractions célestes. 1913 nous affirment les astronomes, verra s'accomplir cinq éclipses, trois de soleil et deux de lune.

Les amateurs d'éclipses devront donc se déplacer ; indiquons-leur les petits voyages qu'ils auront à faire :

Le 6 avril, éclipse de soleil, de 15 heures 55 à 9 h. 12, au pôle Nord, et pour indiquer des régions plus rapprochées, à la pointe nord-ouest de la Sibérie, à la pointe nord-ouest de l'Amérique du Nord. La deuxième éclipse de soleil aura lieu dans une saison plus propice, le 31 août, de 20 h. 3 à 21 h. 43 ; nous pourrons la contempler du Labrador, de Terre-Neuve, du Groenland et même d'Islande... aux portes de l'Europe. C'est dans les régions tout opposées, le pôle Sud, l'Afrique Australe, Madagascar, que sera visible la troisième éclipse de soleil, le 30 septembre ; elle commencera à 2 h. 56 et se terminera à 6 h. 36.

Les explorateurs des terres arctiques et antarctiques seront, cette année, plus favorisés qui nos concitoyens pour la contemplation des éclipses de soleil. Les habitants de l'Océanie, aux, pourront suivre les éclipses de lune. Il y en aura deux, toutes les deux totales, mais seulement visibles pour les Polynésiens.

Chemin de fer du Nord

MUTATIONS

M. Edmond Renaut, inspecteur à Calais, est nommé inspecteur à Laon ; M. René Bled, inspecteur à Aulnoye, est nommé inspecteur à Calais ; M. Louis Lelièvre, inspecteur à Busigny, est nommé inspecteur à Aulnoye ; M. Paul Lenglin, inspecteur attaché à la 6e inspection principale, est nommé inspecteur à Busigny ; M. Armand Bronnet-Il, attaché d'exploitation au bureau de la première inspection divisionnaire, est nommé attaché à la 6e inspection principale de Saint-Quentin ; M. Jules Laigle, employé principal à la gare de Paris, est nommé employé à la statistique ; M. Abel Berlaud, homme d'équipe de tri chaud à Paris, est nommé employé, même gare ; M. Dufrêne, garde-sémaphore à Ribécourt, est nommé chef de halle à Longueil-Annel ; M. Henri Bleil, employé à Marquise, est nommé employé à Boulogne ; M. Clotaire Liene, receveur-chef de la Grande-Vitesse, à Montreuil, est nommé employé à Marquise ; M. Valéry Lanimel, chef de halle à La Bouteille, est nommé employé à Saint-Quentin ; M. Léon Bonnières, employé à La Chapelle-Triage, est nommé employé aux services techniques ; Mme Léontine Sylvain, employée à la gare de Paris, est nommée employée à La Chapelle-Charbons ; Mme Marie Rouillain, buvrière affiliée au service du petit matériel, est nommée employée, même service.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

A Trith-Saint-Léger. — Le samedi 4 janvier a été célébré le mariage de Mlle Doutlet, directrice d'école maternelle, avec M. Descamps, sous-chef de gare.

Les témoins étaient : Mme Gabrielle Evrard, épouse de M. Evrard, chef de gare, et M. Gondry, directeur d'école à Mouvaux, tous deux amis de la mariée ; MM. Descamps, frère et oncle du marié.

Nous présentons aux nouveaux époux nos vœux de bonheur.

NÉCROLOGIE

A Sallaumines. — Dimanche ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Humetz, directeur d'école en retraite, officier d'Académie, membre du Comité de direction de l'Association des Sociétés de gymnastiques du Nord et du Pas-de-Calais.

D'importantes délégations des élèves, anciens élèves, gymnastes, figuraient dans le cortège funèbre.

Au cimetière, MM. Regnier, inspecteur primaire ; M. le Secrétaire des Anciens Elèves ; M. le Président de l'Union Républicaine, M. Pronier, président de la Société de secours-mutuels « La Fraternelle » ; Nolteghem, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Béthune ; Wachmar, président de l'Association des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, prirent la parole.

A Armentières. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Oscar Cordier, préposé en chef de l'octroi d'Armentières, décédé à l'âge de 50 ans.

A Feignies. — Le mercredi 1er janvier, à 3 heures, ont été célébrées à Feignies, les funérailles civiles de M. Jaumont, receveur des contributions indirectes en retraite, décédé à l'âge de 72 ans dans cette commune dont il était originaire et où il était venu résider depuis quelques mois seulement.

Le défunt avait habité Jeulain pendant trente ans ; pendant dix-huit ans, il avait assoré dans cette commune les fonctions de receveur et depuis douze ans, il y vivait en retraite.

Titulaire de la médaille du contributions indirectes, Chevalier du Mérite Agricole, membre du Conseil d'Administration de la Société d'Horticulture de Valenciennes, M. Jaumont était une figure très sympathique qui avait pris une part très vive à toutes les luttes soutenues par le parti républicain de la région du Quesnoy. Membre fondateur de la Société de Libre-Pensée de Wargnies-le-Grand et des environs, dont il était le vice-président, M. Jaumont eut les obsèques civiles qu'il avait réclamées.

En tête du cortège, qui comprenait cinq cents personnes, figurait la Société de musique de la commune qui, pendant le parcours de la maison mortuaire au cimetière, joua plusieurs marches lugubres, puis, précédée de son drapeau voilé de crêpe et d'une couronne, une importante délégation de la Société de Libre-Pensée dont M. Jeumont était membre.

Au cimetière, après qu'aux accents de la « Marseillaise », jouée par la Société de Musique, conformément aux désirs du défunt, le cercueil eut été déposé sur le bord de la tombe, le Président de la Société de Libre-Pensée de Wargnies-le-Grand, prononça un discours impressionnant.

La foule se retira ensuite à 4 heures et demie, visiblement émue par le caractère tout à la fois simple et imposant de ces funérailles civiles.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Contributions indirectes

Un concours pour le surnumérariat de l'administration des Contributions Indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département, le 24 avril 1913.

Ne peuvent prendre part à ce concours que les candidats qui doivent avoir 19 ans au moins et 22 ans au plus, le 1er octobre 1913.

Néanmoins, pour les fils d'employés, les bacheliers et les admissibles à l'Ecole navale, la limite inférieure est abaissée à 18 ans.

Pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite sur les fonds de l'Etat, soit du services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle de ces services et de 5 ans au maximum.

Les postulants au procurerout le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir, à la direction des Contributions indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire.

LILLE

Le Docteur Bédart

Nous avons annoncé que le docteur Bédart, professeur à la Faculté de Médecine, était nommé Chevalier de la Légion d'honneur, au titre de la Société de Secours aux blessés militaires.

Le journal officiel publie, en effet, la mention suivante : « Bédart, docteur en médecine à Lille, délégué régional de l'Union des femmes de France pour le 1er corps d'armée ; 34 ans de services civils et militaires. »

Avant de passer son agrégation, et d'embrasser la carrière du professorat, Bédart avait été médecin dans la marine. De Toulouse, où il fut professeur suppléant d'anatomie et de physiologie, il vint à Lille, en 1893 : ces vingt années lui ont acquis parmi nous droit de cité.

Tous ceux, et ils sont nombreux, qui connaissent le savant professeur Bédart, ont apprécié la variété de ses connaissances, la vivacité de son esprit qui s'est appliqué, avec un égal succès, aux questions les plus diverses : à l'électricité médicale, à la construction maritime, à des modes nouveaux de construction des orgues.

Musicien érudit, critique musical autorisé, il a collaboré, en cette qualité, pendant de nombreuses années au *Progrès du Nord*. C'est pour moi, un vieil ami, auquel j'adresse mes plus cordiales félicitations. — *G. R.*

Bas pour Varices

moins chers qu'ailleurs, plus solides, plus élégants depuis 4 fr. 50, chez Mlles Assolant, bandagistes, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone 26.35. 1320

Comité Républicain

du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture

MM. les membres du Conseil de Direction sont priés d'assister sans faute à la réunion qui aura lieu au siège social du Comité, 28, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, le mercredi 8 janvier, à 6 heures et demie précises de l'après-midi. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal ; Admissions nouvelles ; Règlement intérieur ; Fixation de la réunion trimestrielle ; Questions diverses.

Le véritable extra à l'EAU DE COLOGNE est marqué

312

Victor VAISSIER

Mésaventures de cyclistes

Un cycliste roule sous un cheval

M. Alfred Isaac, 28 ans, cordonnier, rue Lacroix, à Roubaix, longeant hier matin, vers dix heures, le nouveau boulevard pour se rendre à Lille, était arrivé aux fortifications, quand il voulut dépasser la voiture de M. Desprez, épicier, rue de Lannoy, à Roubaix, qui le précédait.

Le sol était malheureusement humide. La bicyclette sur laquelle M. Isaac était monté dérapa et l'infortuné alla rouler dans les jambes des chevaux traînant le véhicule du négociant. Le cocher, M. Charles Heuton, s'empressa d'arrêter son attelage, mais malgré tous ses efforts les roues de la voiture passèrent sur la cycliste.

M. Isaac qui a été légèrement contusionné au mollet gauche et à la tête, a pu regagner son domicile en tramway après avoir reçu des soins à la pharmacie Lepots. Quant à la machine, elle est hors d'usage.

Une bicyclette hors d'usage — Une glace brisée

Dans l'après-midi de lundi, vers une heure, M. Achille Verzeele, 44 ans, habitant rue de Brigode, 34, traversait en bicyclette la rue Léon-Gambetta. Il allait arriver en face de la maison de Mme Delgulle, modiste, domiciliée au numéro 196, quand il trouva soudain devant lui un tramway, un attelage conduit par M. Théophile Use, employé chez M. Liegre, rue Léon-Gambetta, ainsi qu'un camion. Comprenant le danger qu'il courait, M. Verzeele sauta en bas de sa bicyclette qu'il abandonna sur le pavé. La machine ayant atteint le cheval de M. Use, celui-ci se cabra et alla donner de la tête dans la vitrine de Mme Delgulle. La glace qui valait 150 francs a volé en éclats. Quant à la bicyclette de M. Verzeele, elle a été complètement détruite.

DESESPOIR D'INFIRME

Presqu'impotent et las de souffrir, Alexandre Provin, 61 ans, garde de magasin, rue Malakoff, 52, a tenté lundi matin de mettre fin à ses jours.

S'étant rendu rue Fontenoy, il a attendu le passage d'un car V et s'est précipité sous le véhicule. Le wattman parvint heureusement à arrêter son tramway en quelques secondes et c'est grâce à son sang-froid que le désespéré ne fut pas affreusement écrasé. Alexandre Provin qui porte des contusions assez graves sur le corps a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Club des B. B. B.

Samedi soir, a eu lieu, à la Taverne Charles, la réunion préparatoire du Club des B. B. B.

Tous les membres étaient présents et le banquet servi à l'issue de la réunion a été des plus animés.

Au dessert, le sympathique président, M. Oscar Hatey, officier d'Académie, avec en verve inépuisable et son esprit d'à-propos que tout le monde connaît, a prononcé un discours très goûté et dont seul il a le secret.

Après avoir remercié MM. les membres d'être venus si nombreux assister à cette fête intime, le président a rendu compte des travaux effectués jusqu'à ce jour. Il a longuement expliqué ce qu'il restait à faire et il a demandé que cinque membre étudie, pour la réunion prochaine, la question à l'ordre du jour : Moyens à employer pour arrêter la dépopulation en France.

Après quoi, on vivat lui chanté en l'honneur du président, en signe de reconnaissance pour son inlassable dévouement envers l'œuvre entreprise.

Le Club, sous sa direction énergique et ferme ne peut que s'accroître de jour en jour.

La soirée s'est terminée, comme d'habitude, par des chansonnettes et le monologue « La Mouche », si bien dit par M. Hatey.

UN TAMPONNEMENT

Un car B, qui venait d'Esquermes, a tamponné hier, rue Léon-Gambetta, à la hauteur de la rue Nouvmant, une voiture chargée de glace, conduite par M. Charles Delecourt, 50 ans, et appartenant à la fabrique de la rue de Brigode. Cette voiture, qui venait en sens inverse du car, a subi quelques dégâts. La car, de son côté, a été quelque peu abîmé. Mais ni le wattman ni le conducteur de la voiture ne furent atteints.

UN COUVREUR TOMBE D'UN TOIT

M. Laurent Deleporte, 59 ans, couvreur, au service de l'Administration des Hospices, demeurant à Annapes, était occupé, dans l'après-midi d'hier, à réparer la toiture d'une maison portant le numéro 227 de la rue Nationale. Soudain, il perdit l'équilibre et s'abattit sur la chaussée, d'une hauteur de trois mètres 60. On le conduisit dans une pharmacie. Puis un médecin, mandé en hâte, constata une plaie contuse à la tête et un décollement du cuir chevelu. Le blessé, dont l'état ne présentait aucun caractère de gravité, fut transporté à son domicile en voiture d'ambulance.

EST-IL ENRAGÉ ?

Dans la matinée d'hier, à 3 heures 30, l'agent Margerin Lelestt les cent pas, boulevard de la Liberté, lorsqu'il fut requis par M. Roubier, demeurant boulevard de la Liberté, qui venait de trouver chez lui un chien sans collier et « défiure auspecte ».

Le chien fut immédiatement conduit à la fourrière. On ne sait s'il est enragé.

AMICALE AMPERE

Le concert de cette Amicale fut des plus réussis et plus de 400 personnes répondirent à l'appel des organisateurs qui ne s'étaient pas marsiandés pour rendre ce spectacle des plus attrayants. D'excellents artistes se firent entendre et recueillirent les applaudissements frénétiques de la salle. Pendant le concert, des enfants circulèrent et tirant, au profit des pauvres, une distribution de glaces, cartes parfumées, tablettes de chocolat qui furent des mieux accueillies.

A l'issue du concert, une distribution de coquilles fut faite à tous les enfants et grande fut la joie de ces bambins de repartir fiers et heureux avec une coquille dans les bras.

A la suite un bal à grand orchestre réunit les grands qui garderont longtemps encore le souvenir de cette belle journée et seront heureux d'avoir contribué par leur présence au succès de cette fête familiale.

Je ne fume que le NIL

Par-ci par-là

— M. François Lelat, retraité, rue des Rotiers, 48, confiait ces jours derniers à Maurice dit le « Parisien », une somme de 16 fr. pour aller faire une course. Maurice partit mais ne revint plus.

— Charles Piélers, 28 ans, journalier, rue du Retinet, 34, vivait il y a quelque temps avec Marie Verloiille. Cette dernière l'ayant quitté, Piélers se rendit chez elle, la frappa et endommagea son mobilier. Il sera poursuivi.

— M. Jules Delneste, rue Ralisbonne, 10, constata lundi matin qu'un pardessus placé dans le vestibule de sa demeure avait été dérobé. Il a porté plainte.

ROUBAIX

GREVE GÉNÉRALE DES CHARRETIERS CHARBONNIERS

A la suite d'une réunion générale tenue dimanche soir, au siège de la Chaînière syndicale l' « Union des Transports », estaminet Lorthiois, rue de l'Alouette, le corporation des charretiers charbonniers s'est mise en grève lundi matin. Les ouvriers réclament : 28 francs au lieu de 27 francs par semaine pour un cheval ; 30 francs au lieu de 2 francs pour deux chevaux et le rétablissement du contrôle de prévenance supprimé il y a quelques années.

La grève atteint 21 maisons comptant ensemble 225 charrateurs.

THEATRE DE ROUBAIX-FONTENOY

C'est dimanche prochain qu'auront lieu les deux premières séances du grand concours international de chant et de déclamation qui s'enaonce comme un gros succès et qui fait actuellement le sujet de toutes les conversations.

En matinée à 3 heures et demie (Bureaux à 3 h.) : 1° Ténors (supérieure), 14 concurrents ; 2° Contraltos, 2 concurrents ; 3° Barytons (excellence), 10 concurrents. Soir un total de 26 numéros.

Prix des places : Loges de côté, 2 francs ; Fauteuils, 1 fr. 50 ; Parquet, 1 fr. 25 ; Galeries, 1 fr. ; Parterre, 0,50.

En soirée, à 8 heures demie (Bureaux à 8 heures) : 1° Déclamation comique (excellence), 7 concurrents ; 2° « Mademoiselle de la Seiglière », l'exquise comédie en 4 actes, de Jules Sandeau.

Cette œuvre adorable, qui est toujours au répertoire de la Comédie-Française, sera interprétée, avec le soin que l'on devine, par la société « L'Art Dramatique d'Amiens » qui nous arrive précédée d'une réputation extraordinaire.

Prix des places pour la soirée : Loges de côté, 1 fr. 50 ; Fauteuils, 1 fr. ; Parquet, 0.75 ; Galeries, 0,50 ; Parterre, 0,30

La location est ouverte dès aujourd'hui, 25, rue Richard-Lenoir, pour ces deux représentations de dimanche prochain 12 janvier.

PETITES NOUVELLES

— Du 30 décembre au 5 janvier, il a été distribué par l'Œuvre de la Bouchée de Pain, 860 portions à 780 grandes personnes et 80 enfants.

— En vertu d'un mandat d'amener de M. Delaît, juge d'instruction, les agents du service de la sûreté ont arrêté, lundi, vers dix heures du matin, les nommés : Kinck Auguste, 31 ans, cabaretier, rue du Nouveau-Monde, 89, et Soyez Arthur, 40 ans, trieur de laines, demeurant rue du Tilleul, 348, inculpés de complicité dans la fameuse fabrication clandestine d'alcool de la rue du Nouveau-Monde, affaire sur laquelle nous avons donné, en son temps, des détails complets.

TOURCOING

A propos de la grève des mécaniciens

On nous écrit :

Tourcoing, 5 janvier 1913.

Monsieur le Rédacteur,

La grève des mécaniciens est terminée. Elle a été longue. La cause de sa trop longue durée le dott-on, comme a l'air de la dire, un de vos confrères, à ces mesaisure que l'on rencontre « souvent sur les trottoirs de la rue de Tourcoing avec des physionomies rébarbatives qui sentent terriblement l'anelen gendarme ou l'ex-agent de sûreté » : Nous ne voulons pas le rechercher. Ces questions, il aurait fallu les soulever quand la grève battait son plein. A cette heure elles ne sont plus de saison. C'est de la moutarde après dîner !

Nous serons plus explicites, nous, dans les colonnes de l' « Avenir », si les patrons ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs ouvrières.

En attendant, laissez-nous, Monsieur le Rédacteur, nous servir de votre estimable journal pour remercier tous les journaux quotidiens qui se lisent à Tourcoing. Ces journaux locaux, sans distinction d'opinion, ils ont tous soutenu les mécaniciens grévistes. Cet ensemble qui l'on voit rarement a été une preuve évidente de la sympathie que tous les Tourquennois avaient pour les grévistes et combien ils désiraient leur triomphe.

Veuillez agréer, etc...

Un groupe d'ouvriers.

UNE MANIFESTATION

Les ouvriers et les ouvrières du peignage de la Tossée dont les portes sont fermées depuis une quinzaine de jours se sont réunis hier matin à la Maison du Peuple. Ils sont partis au nombre de 500 environ de la rue de la Cité et ont parcouru quelques rues de Tourcoing. Les femmes qui étaient à la tête du cortège quéléient pour les chômeurs.

Les manifestants se sont dispersés une fois arrivés sur la place Saint-Louis. Il n'y a pas eu d'incident.

MIS A LA PORTE IL BRISE LES CARREAUX

Castel Alfred, 26 ans, peignaur, rue de Barckam, 15, eut l'idée, hier, dans la soirée, d'aller prendre une consommation rue de la Marlière, à l'estaminet tenu par Mme Courouble. La consommation prise il se mit à briser les becs de gaz. Les consommateurs présents le saisirent aussitôt et le mirent à la porte. Furieux Castel brisa les carreaux de la vitrine et prit la fuite.

Un procès-verbal a été dressé contre lui.

LE RECENSEMENT DES JEUNES GENS DE LA CLASSE 1912

La liste des jeunes gens appelés à former le contingent de la classe 1912 qui comprend pour les cantons de Tourcoing-Ville 731 inscriptions, vient d'être affichée à la Mairie.

Ce chiffre se décompose comme suit : Canton Sud, 317 ; canton Nord-Est, 343 ; canton Nord, 71.

EN DESCENDANT DU CAR

Le jeune Henri d'Heygre, 16 ans, demeurant avec ses parents rue Deregnaucourt, se trouvait sur le car N.P. venant de Mouvaux. Arrivé à la place Thiers il voulut descendre du tramway, il tomba et se fractura le poignet droit.

FACHEUSE RENCONTRE. — CONTRAVENTION POUR VIOLENCES

Mme Léonce Wante, 22 ans, infirmière à l'Hôpital Civil, est séparée depuis deux ans de son mari, Louis Houzet, 30 ans, ébarbeur, rue du Collège, 86, à Roubaix.

Elle passait dans la rue de Roubaix, où elle rencontra son mari. Cette rencontre rendit furieux Louis Houzet qui se précipita sur sa femme, et lui administra force coups de pied.

Une contravention a été dressée contre Louis Houzet, pour violences légères.

PERMISSIONS DE CONCERTS, SOIREES, BALS, etc...

Il est rappelé aux cabaretiers qu'ils doivent demander au moins huit jours à l'avance l'autorisation de donner des concerts, soirées ou bals dans leur établissement. Les permis délivrés par la Mairie seront déposés à l'Economat des Hospices, 3, rue d'Havré, où les intéressés doivent les retirer, sous peine de poursuites, le samedi avant 6 heures du soir, contre le paiement de la taxe habituelle.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGERE

Du 29 décembre au 4 janvier 1913

Entrées : 6 hommes, 3 femmes, 9 enfants.

Départs : 4 hommes, 5 femmes, 1 enfant.

NORD

DOUAI

Pour 23 jours. — Lundi des réservistes sont arrivés à Douai pour effectuer une période d'instruction de 23 jours parmi les troupes de la garnison. 420 d'entre eux ont été versés au 15e régiment d'artillerie et les 270 autres au 41e régiment.

A coups de pavés. — La police a verbalisé contre le cannonier Ponce, de la 9e batterie du 41e qui, la nuit, se voyant refuser l'entrée d'une bouillabaïsse maison, a arraché un pavé de la rue et l'a à plusieurs reprises lancé dans la porte de l'établissement, dont il a en outre brisé la lanterne.

Le déserteur. — Le nommé Ernest Pétillon, âgé de 19 ans, déserteur du 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest, où il était engagé volontaire, a'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Douai.

Distinction honorifique. — Nous apprenons avec plaisir que la société d'Encouragement au Bien vient de décerner sa médaille d'argent à notre concitoyen Adolphe Farine, sous-officier à la compagnie de sapeurs-pompiers et auquélieu au dispensaire d'hygiène sociale de Douai depuis sa création.

Toutes nos félicitations.

MARCHIENNES

Un brutal. — Un inconnu a blessé à la tête, d'un coup d'arme à feu, le chien de garde enfermé dans la propriété de M. Hubert.

GŒULZIN

La trauée. — Des gendarmes en tournée ont capturé, la nuit, une voiture dans laquelle se trouvaient 1.500 paquets de tabac de 1re zone.

Ils ont en outre arrêté le conducteur qui a été déféré au parquet.

PONT-DE-LA-DEULE

Vol. — Un inconnu a soustrait dans les dépendances de la demeure de M. Georges Fouache, des outils évalués 16 francs.

WAZIERS

Vol. — On a soustrait dans des maisons en construction, aux corons Notre-Dame, un certain nombre d'outils d'ouvriers.

VALENCIENNES

Ouverture d'une rue entre le Chemin Corbeau et l'avenue Dampierre. — Le projet d'ouverture et de fixation des alignements et de nivellement d'une rue entre le Chemin Corbeau et l'Avenue Dampierre sera déposé au Secrétariat de la Mairie, du 7 janvier au 21 janvier 1913.

Les observations, s'il y a en a, seront reçues par M. Huyghe-Wallet, conseiller d'arrondissement, commissaire enquêteur, les 21, 23 et 24 janvier de 2 à 4 heures.

Au Commissariat. — M. Adam, commissaire central de police, est nommé commissaire du 5e arrondissement, à Lille, et est remplacé par M. Heary, commissaire au Havre.

M. Adam ne comptait que des sympathies à Valenciennes et son départ sera vivement regretté par ses amis et par tous ceux qui étaient en rapport avec lui.

Tous nos vœux l'accompagnent dans son nouveau poste, où il ne manquera pas de s'acquérir d'aussi solides amitiés que dans notre ville.

A son successeur, nous adressons nos souhaits de bienvenue.

Théâtre. — Jeudi 9 janvier, à 8 heures et demie, la « Veuve Joyeuse », avec la concours du corps de ballet.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre concitoyen Léon Théry, professeur du piano et organiste de Saint-Nicolas, décédé à l'âge de 35 ans, au cours d'une opération et celle de Mme veuve Cochy, sage-femme de 1re classe de la Maternité de l'Hôtel-Dieu et du Bureau de Bienfaisance, médaillée de l'Assistance Publique, décédée dans sa 78e année. Mme Cochy avait exercé pendant près de 50 ans et on évalue à 20.000 environ le nombre des enfants qu'elle a mis au monde.

Accident. — Rue de Paris, Louis Devaches, 8 ans, cour du Lion-d'Or, a été renversé par une auto conduite par un négociant d'Emmerin. L'enfant en a été quitte pour une blessure à la lèvre supérieure.

Le feu. — Pendant l'absence de sa mère, locataire de l'estaminet « A Bellort », rue du Quesnoy, la petite Lucienne Denaison, 4 ans, a renversé une lampe à pétrole, qui a causé un commencement d'incendie fort heureusement rapidement éteint.

Les chiens qui mordent. — Place de la République, M. Jean Ombrouck, 22 ans, charpentier, rue de Paris, a été mordu au mollet gauche par le chien d'un marchand de grains.

Feuilleton du 7 janvier 78

Larrons d'Amour

par Paul JUNKA

Cornabé se gratte l'oreille. L'opinion que professait le baron sur l'origine de sa fille adoptive lui inspirait pour celle-ci une considération toute nouvelle ; d'autre part, sa finesse de villageois madré, doublé d'un « bricotier », c'est-à-dire d'un commerçant matois et fraudeur, lui faisait obscurément pressentir une offre avantageuse chez M. du Sauget, et il se préoccupait déjà de tirer le meilleur parti possible de la situation.

— Croyez-vous que la chère petite se déplaise tant que ça chez nous, monsieur le baron ? dit-il d'un ton bonhomme. On n'est pas des princes, bien sûr ; tout la même, on ne manque de rien, et on a fait tout ce qu'on a pu pour qu'elle soit heureuse. Regardez : elle est habillée comme une demoiselle. La robe qu'elle porte sous son tablier de classe a été faite par la meilleure couturière de Morteau, et elle en a encore deux ou trois autres plus belles pour les dimanches et les jours de fêtes. De plus, elle ne travaille pas dans la maison : il a fallu l'absence de la patronne pour qu'elle soit appelée à vous servir aujourd'hui, monsieur le baron. C'est un hasard qu'elle soit là ; elle va à l'école du village, et comme le maître, M. Leroy, un homme très capable, à ce qu'on dit, l'a trouvée bien intelligente et plus avancée que les autres, il l'a prise en affection et lui donne des leçons particulières. Si elle avait l'âge, elle pourrait « passer son brevet », assure-t-il. En attendant, il lui prête des livres, et les jours de congé l'emmène promener avec Mme Leroy. Vous voyez qu'elle n'est pas à plaindre. Pour moi, te crie contre elle, comme ça, parce que je voudrais qu'elle fît plus caressante, mais j'y tiens comme à mon enfant, et j'aurais un chagrin du diable si elle nous quittait... et quand à ce qui est d'elle, je suis sûr qu'elle ne nous méprise pas, et qu'au fond, elle nous aime bien... N'est-ce pas, ma petite Jeanne ?

Elle lui adressa un joli et reconnaissant sourire. Sa nature était trop délicate et trop haute pour qu'elle méconnût ce qu'elle devait à ces gens d'âme frustes et sincère qui lui reprochaient seulement de ne pas les chérir avec toute l'effusion qu'ils auraient souhaitée, et elle se prenait à les aimer vraiment lorsque, comme à présent, ils ne lui demandaient pas plus qu'elle ne pouvait donner.

Le baron avait fronsé les sourcils. Il ne se laissait pas prendre, lui, à ce qu'il y avait de naïveté réelle et de ruse voulue dans l'habile petit discours de Timoléon Cornabé, et résolu à vaincre la résistance qui s'annonçait il pose, plus rogue que jamais :

— J'ai suis pour ce que j'ai dit, Cornabé. Cette enfant ne s'acclimatera point parmi vous. Plus elle grandira, plus la différence de race et de tempérament s'accusera, creusera entre elle et eux qui avaient rêvé d'être ses parents d'adoption, un intranchissable fossé...

En le gardant, ce sont des peines que vous vous préparez, ton frère et toi, des discussions à coup sûr, peut-être des drames... Il vaut mieux éviter tout cela... Voici donc ce que je te propose : Mme du Sauget s'ennuie souvent, toute seule dans notre grand château ; je vais lui amener cette petite compagne, qui lui sera certainement agréable à cause de sa distinction, de son éducation parfaite, et de son côté, la tilleule s'épanouira dans un milieu qui est le sien... Bien entendu, elle viendra vous voir de temps à autre, et vous prouvera, par une gratitude affective, qu'elle ne vous oublie pas... Nous non plus n'avons pas d'enfants ; elle pourra nous en tenir lieu et notre fortune lui permettra toutes les libéralités qu'elle jugera à propos... Ça va-t-il, Cornabé ?

Mais loin de paraître alléché par les fastueuses perspectives que M. du Sauget se plaisait à lui laisser entrevoir, Timoléon Cornabé se récria :

— Y pensez-vous, monsieur le baron ! Nous nous séparerions au profit d'autrui de la chère enfant que nous avons recueillie, soignée, dépayrée de tout ! Songez qu'il y a plus d'un an qu'elle est sous notre toit, et que, sans parler de sa maladie qui a été ruineuse, elle nous a coûté cher !... C'est en restant avec nous seulement, qu'elle pourra nous dédommager...

Le baron le toisa avec une méprisante colère :

— Ta veux du l'argent, drôle ? dit-il. Eh bien, voyons, live toi-même le somme à laquelle tu estimes tes déboursés ?

Timoléon en balança d'une jambe sur l'autre :

— Ah ! monsieur le baron, fit-il d'un air de misaierie affectée, il ne s'agit pas de déboursés. Ce que nous avons fait pour cette petite-là, voyez-vous, ça n'a pas de prix !

Le mari de Carmen eut un mouvement d'irritation :

— N'abuse pas de ma patience, Timoléon ! Tiens, je te donnerai mille francs et n'en parlons plus !

Les paupières lisses de Cornabé battirent plus vite. Il avait compté se voir offrir quelques centaines de francs, qui eussent, du reste, représenté une ample compensation, mais il était trop de son pays où la moindre affaire, la moindre discussion d'argent constitue le bienfait d'innombrables financiers, pour ne pas compter immédiatement obtenir beaucoup plus qu'il n'aurait jamais pensé demander.

— Mille francs ! gémit-il. Eh ! non Dieu ! qu'est-ce que c'est que ça ? Une mère, monsieur le baron, une misère !... Faites-nous l'honneur de croire que nous prisons la joie de posséder notre chère mignonne bien plus haut que cela !

M. du Sauget haussa les épaules :

— Allons donc ! Tu n'es pas encore assez roublard pour moi, Cornabé ! Ne cherche pas à me « la faire ». « La chère mignonne », tu parlais de la jeter à la mendicité, tout à l'heure !

— C'est vrai, reconnut Timoléon Cornabé sans s'émouvoir. Mais tout ça, c'est des mots qu'on dit dans le colère ; ça ne compte pas !

Le baron blêmissait de fureur contenue. Il était de ces despotes que la plus légère résistance exaspère jusqu'à la frénésie, et, bien qu'il sût taire le jeu de son interlocuteur, il ne se maîtrisait plus. Les questions d'argent, d'ailleurs, n'étaient rien pour lui, à plus forte raison le moindre souci d'intérêt devait-il disparaître présentement devant la prompte satisfaction de son abéchante hantise.

— Veux-tu deux mille francs ? demanda-t-il les dents serrées.

Les tremblantes paupières du « bricotier » clignotèrent plus fort que ses yeux éblouis. Comprenant que le baron, qu'il supposait conquis par la grâce de l'enfant, ne s'arrêterait pas en si beau chemin, il secoua négativement la tête :

— Ni deux mille, ni cent, monsieur le baron. Ce n'est pas possible, je vous le répète ! Ah bien ! qu'est-ce qu'il dirait, mon frère, quand il rentrera demain, en apprenant que j'ai laissé partir sa petite chérie pour un peu d'or ?... Violent comme il est, il serait capable de me tuer, monsieur le baron !

Monsieur le baron suffoquait. Les veines de son front se gonflaient de façon inquiétante et ses poings musculeux se crispaient de rage. Désespérant de venir à bout de cette irréductible obstination, il jeta :

— Cornabé, je te donnerai cinq mille francs, la entende, cinq beaux billets de mille francs. C'est dix fois plus que ne mérite ta ruse coquin que tu es. Aussi, ne t'avise pas de me refuser, je te prie. Ta sela que l'on aa me contrarie pas impunément.

Une lueur d'inexprimable raillerie passa sur la physionomie maladive de Timoléon Cornabé :

— Mon Dieu ! monsieur le baron, je sais que vous êtes un puissant de ce monde et que vous faites la pluie et le beau temps par ici, tandis que moi je ne suis qu'un pauvre « bricotier », à la merci des gendarmes et des douaniers. Tout ça n'empêche pas que ma volonté vaut la vôtre, et que personne sur terre, excepté sa vraie famille, ne peut m'obliger à céder l'enfant que j'ai recueillie, sauvée de la misère et de la faim. Réfléchissez d'ailleurs, monsieur le baron, que tout ce que vous pourrez m'offrir restera manifestement au-dessous de la gratitude que ne manquera pas de me témoigner cette famille, si notre petite Jeanne vient à la retrouver un jour... Non, non, ce que vous désirez n'est pas dans l'ordre des choses possibles...

Il avait parlé de l'accent traînant qui signale là-bas les marchandages interminables. Le baron se leva, décomposé de fureur concentrée et résolu à en finir coûte que coûte :

— Ecoute, Cornabé, voici mon dernier mot : Je te remettrai dix mille francs, — je pourrais aussi bien dire vingt mille ou trente mille, mais il me déplaît d'être la dupe d'un oiseau tel que toi, car je te connais trop bien, mon garçon ! Donc, je te remettrai dix mille francs en échange de l'enfant, que je viendrai chercher demain. D'ici là, réfléchis : sinon, tu auess à t'en repentir !

Il avait parlé d'un ton tellement menaçant qu'en dépit de sa narquoise assurance, Timoléon Cornabé se sentit pâlir.

— Et si je ne veux pas, questionna-t-il hésitant.

— Si tu ne veux pas, répète le baron d'un organe qui fit frémir son interlocuteur, si tu ne veux pas, mon ami, tu auras affaire à moi !

— Des menaces... balbutia le « bricotier », plus terrifié qu'il ne voulait le laisser voir.

— Non, dit le baron effrayant de résolution sauvage, des promesses, mon ami. Souhaites-tu quelques détails ? Je vais t'en fournir. Je suis bon prince, d'ordinaire ; il n'en faudrait pas concluire que je suis aveugle et sourd, et que j'ignore ce qui se passe aux mêmes propres terres. As-tu compris, Timoléon ?

— Mais, monsieur le baron... bégaya l'autre d'un accent effaré montrant qu'en effet, il avait compris.

A suivre.

L'ALMANACH du *Progrès du Nord*

est en vente dans nos Bureaux